

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DE SAINT-DENIS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

N° 1495 /SG

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Denis, le 18 Octobre 65

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à

Messieurs LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

SAINT-DENIS

Mes Chers Collègues

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la SEPTIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI se tiendra le VENDREDI 22 OCTOBRE à 16 HEURES, dans la salle des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) - Démission présentée par l'Adjoint spécial de Sainte-Clotilde. Délégation à un adjoint du Maire.
- 2°) - Cession à la Commune de la parcelle de pas géométriques située devant l'Hôtel de la Préfecture.
- 3°) - Groupe scolaire de Domenjod.
- 4°) - Relèvement des tarifs des droits de place sur les marchés.
- 5°) - Cahier des prescriptions spéciales relatif à des travaux de surélévation du garage municipal situé à Saint-Denis rue du Maréchal Leclerc et son aménagement en salle de réunion et de bureaux.
- 6°) - Attribution de bourses à des élèves du Collège Agricole de Saint-Joseph.
- 7°) - Expropriation d'un terrain de 8552 M2 limitrophe du terrain sur lequel est construit l'Ecole du Butor, destiné à l'agrandissement de ladite école.

.../...

.../...

- 8°) - Projet de convention entre la Commune et la Société GHELL relative à la construction d'une station service à l'angle des rues Maréchal Leclerc et Lucien Gasparin à l'emplacement du rez-de-chaussée de l'aila, ouest du Grand Marché.
- 9°) - Marché de gré à gré passé avec la SECTEFOM pour les travaux de remise en état du boulevard Lancastel qui avait été endommagé par les travaux d'assainissement (1ère tranche).
- 10°) - Protocole passé entre le Révérend Père GRIENENBERGER Curé de Saint-Jacques Vicaire Apostolique de Saint-Denis et la Commune de Saint-Denis au sujet de la construction d'un plateau d'éducation physique sur un terrain appartenant à l'association diocésaine.
- 11°) - Reversement à la Société Bourbon-Lumière de la subvention FILOM de 10.000.000 de Frs CFA qui a été mise à la disposition de la Commune pour les travaux d'extension de son réseau de distribution d'énergie électrique.
- 12°) - Virement de crédits.
- 13°) - Elections au Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraites des agents des collectivités locales. Liste des candidatures aux sièges de représentants des collectivités de 3ème catégorie (Ville de 50.000 à 149.999 habitants).

le Maire,

